

Engagements individuels de L'Oréal dans act4nature international

Respecter la biodiversité

1. Privilégier l'utilisation de matériaux biosourcés tout en s'approvisionnant dans le respect de la biodiversité

→ Engagements :

- D'ici à 2030, 95 % des ingrédients de nos formules seront biosourcés, issus de minéraux abondants ou de procédés circulaires ;
- D'ici à 2030, 100 % des ingrédients de nos formules et des matériaux d'emballage biosourcés seront traçables et issus de sources durables, s'appuyant notamment sur des pratiques d'agriculture régénérative, respectueuses des personnes et des écosystèmes, avec une priorité donnée aux sols, à l'eau et à la protection des forêts, dans le respect des principes du Protocole de Nagoya ;
- D'ici à 2030, l'empreinte sur les écosystèmes nécessaires à la production de nos ingrédients biosourcés sera maintenue à un niveau identique à celui de 2019 ;
- D'ici à 2030, nous aiderons 100 000 personnes issues de communautés en difficulté à accéder à un emploi. Parmi elles, des producteurs impliqués dans le sourcing de nos matières premières, œuvrant à une agriculture productive, juste et respectueuse de la biodiversité.

(Engagements communs 1, 2, 3, 4, 5 et 10)

2. Une écoconception des produits, incluant la biodiversité

→ Engagements :

- D'ici à 2030, tous les produits du groupe seront éco-conçus ;
- D'ici à 2030, 100 % de nos emballages plastiques seront d'origine recyclée ou biosourcée (nous atteindrons 50 % d'ici à 2025) ;
- D'ici à 2025, 100 % de nos emballages plastiques seront rechargeables, réutilisables, recyclables ou compostables ;
- D'ici à 2030, nous évaluerons toutes nos formules grâce à notre plateforme de tests environnementaux, pour garantir leur innocuité sur la diversité des écosystèmes aquatiques, qu'ils soient continentaux ou côtiers ;
- Nous partagerons nos travaux méthodologiques relatifs à l'écoconception de produits avec la communauté scientifique et les représentants des autorités publiques.

(Engagements communs 3, 4, 7, 8 et 10)

3. Informer les consommateurs pour qu'ils puissent agir

→ Engagements :

- D'ici à 2022, l'affichage de l'impact environnemental et social des produits aura été appliqué à l'ensemble des produits rincés du groupe.

(Engagement commun 4)

4. Favoriser la biodiversité sur nos sites industriels et nos campus

→ Engagements :

- D'ici à 2030, l'ensemble des bâtiments que nous opérons et tous nos sites industriels auront un impact positif sur la biodiversité par rapport à 2019 ;
- D'ici à 2030, nous réduirons de 50 % en moyenne et par produit fini toutes nos émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3) par rapport à 2016 ;
- En 2030, 100 % de l'eau utilisée dans nos procédés industriels sera réutilisée et recyclée en boucle.

(Engagements communs 5, 6, 8 et 10)

5. Soutenir la recherche dans le domaine de la biodiversité

→ Engagements :

- Dans le domaine de la biodiversité marine, nous continuerons à soutenir les travaux de la Fondation Tara sur les écosystèmes marins en péril. Nous poursuivrons notre collaboration scientifique avec le centre scientifique de Monaco pour l'évaluation de l'impact des matières premières sur les coraux. Nous réaliserons au minimum une publication scientifique par an avec l'un de ces centres sur un sujet en lien avec la biodiversité.

Nous contribuerons activement au développement d'outils et de méthodes à destination des entreprises pour la détermination d'objectifs en faveur de la biodiversité guidés par la science, dans le cadre de plateformes collaboratives (OP2B, SBTn corporate engagement program) ;

- Dans le domaine de la biodiversité des sols, nous continuerons à soutenir des travaux de recherche pour améliorer la connaissance des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles et tendre vers une agriculture régénérative.

(Engagement commun 9)

6. Contribuer à la régénération de la nature

Nous avons créé le [Fonds L'Oréal pour la Régénération de la Nature](#), un fonds d'investissement à impact de 50 millions d'euros qui générera des impacts sociaux, environnementaux et économiques positifs dans le but de soutenir des projets de restauration d'habitats naturels terrestres et marins dégradés.

→ Engagements :

D'ici à 2030, le Fonds L'Oréal pour la Régénération de la Nature permettra de :

- restaurer un million d'hectares d'écosystèmes dégradés ;
- capturer 15 à 20 millions de tonnes de CO₂ ;
- créer des centaines d'opportunités d'emploi.

(Engagements communs 5 et 6)